

Communiqué de presse

Paris, le 16 juillet 2020

Blanquer privatise l'enseignement des langues à l'université

Le gouvernement a publié le 3 et le 5 avril, un arrêté et un décret qui rendent obligatoire de passer un examen d'anglais dans un organisme privé pour obtenir les diplômes de licence, licences professionnelles, BTS et DUT.

En 2018, SUD éducation dénonçait déjà la volonté du gouvernement d'alors, celui d'Edouard Philippe à externaliser la certification en langues. À l'époque, le Premier ministre annonçait l'introduction d'une "logique d'attestation de niveau en langues étrangères" de faire passer des certifications proposées par des organismes privés qui seront « financées par l'État ».

Les textes publiés conduisent à financer le secteur privé avec de l'argent public, ce qui constitue un pas de plus vers la privatisation de l'éducation. D'autre part, imposer l'anglais comme langue prioritaire confirme que la seule priorité du gouvernement est l'anglais commercial, à l'opposé du plurilinguisme comme moyen d'une compréhension interculturelle entre les peuples.

SUD éducation revendique l'abrogation de ce décret qui hiérarchise les langues, renforce la logique de marché au sein du service public d'éducation et contribue à appauvrir encore le service public de l'enseignement supérieur.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

